Fondation Rurale de Wallonie

Tintigny, 13-11-2023

Commune de Meix-devant-Virton

Réunion de CLDR du 09 novembre 2023
(Administration communale de Meix-devant-Virton)

Présents (19 personnes) :

- Pour la CLDR: 17 membres (voir liste en annexe.)
Dont, pour le Collège communal : Pascal François, Bourgmestre ; Bruno Watelet, Echevin ;
Pour le PAED : tous les membres du Copil PAED présents font également partie de la CLDR
- **Invitée :** Isabelle Carbote (administration communale, responsable énergie-environnement)
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas LECUIVRE, agent de développement

Ordre du jour :

- Autostop solidaire en sud Luxembourg – présentation par Mélanie Grégoire, coordinatrice
- Suivi des projets en cours

Annexes :

- Annexe 1 : liste de présence

1. Autostop solidaire

Présentation générale du projet

Mélanie Grégoire, coordinatrice de l'asbl « Autostop Solidaire en Sud-Luxembourg », présente ce projet issu d'une démarche citoyenne liée à la mise en œuvre du PCDR de la Commune de Saint-Léger. Il s'agit de mettre en œuvre, sur un territoire composé de 12 communes du sud de la Province de Luxembourg, un projet qui facilite et encourage la démarche d'auto-stop dans un cadre organisé, agréable et sécurisé.

- ⇨ Concrètement, il s'agit de :
  - * Sécuriser les usagers en demandant aux conducteurs et aux autostoppeurs de s'inscrire préalablement, et ainsi de bénéficier de supports d'identification avec un logo visuellement repérable et facile à emporter dans sa poche où à accrocher dans sa voiture.
  - * Créer des points d'arrêts à des lieux fixes, installés à différents endroits stratégiques où l'automobiliste peut s'arrêter pour charger le piéton. Il s'agit d'un ou deux points par village, annoncés par des panneaux spécifiques. L'objectif est d'apporter une offre différente, bien que complémentaire, aux transports en commun.
  - * Proposer une application numérique (géolocalisation possible) permettant de s'inscrire, de signaler son trajet, voire même de proposer/demander un trajet à l'avance.
- ⇨ Une animation continue du projet (coordination, communication, sensibilisation, etc.) est prévue pour permettre son succès et sa pérennité.

Questions | Réactions

Peut-on dépasser les arrêts des 12 communes ?
Il n'y aura pas d'arrêts sur les communes non reprises dans la zone actuellement, mais rien n'empêche les utilisateurs de déposer les autostoppeurs plus loin s'ils le souhaitent (ex : de Musson à Florenville)

Pourquoi Florenville et Chiny ne font-ils pas partie de l'ensemble des communes ?
Le projet a débuté à partir de Saint-Léger. L'axe Virton-Arlon a ainsi orienté les premiers choix. La Commune de Chiny a souhaité rejoindre le projet, mais les dossiers étaient d'ores et déjà constitués pour la mise en place d'une expérience pilote, qui, en cas de succès, pourrait facilement être étendue.

Le système est-il bien adapté au monde rural ?
Oui, le prestataire externe, initialement « réseau pouce » a construit et développer son concept en milieu rural en France. Il compte plus de 500.000 utilisateurs.

Travail de localisation des arrêts « sur le pouce »

Méthodologie

Un travail préalable d'identification a été réalisée en collaboration avec des professionnels de Mobicoop. Les points verts correspondent à des arrêts jugés les plus pertinents et les croix bleues à des arrêts complémentaires potentiels.

⇨ En conclusion, les participants sont invités à manifester leur intérêt à participer à un groupe de travail (janvier 2024) pour préparer le lancement du projet prévu pour avril 2024.

2. Budget participatif

Rappel: La commune a développé un appel à projet pour appuyer la réalisation de projets citoyens concrets
Personnes concernées : Toute association de personnes se regroupant à cette occasion, comptant au moins 4 individus. Les associations et comités déjà organisés et connus sur la commune, ainsi que les commerces et entreprises en sont exclus.
Période d'introduction des projets : du 1er septembre au 31 décembre de chaque année
Le montant annuel est plafonné à 10.000,00€ TVAC pour l'ensemble du budget. Le montant octroyé par projet est limité à 2.500,00 €.
Procédure

- ⇒ Introduction des projet via formulaire descriptif
- ⇒ Lorsqu'un projet est introduit, le collège communal statue sur sa recevabilité
- ⇒ Le dossier une fois accepté par le collège est soumis à la CLDR
- ⇒ Après approbation par le conseil, le porteur de projet recevra l'avis définitif, le montant octroyé et il assure la réalisation du projet dans les 12 mois.

- ⇨ **Actuellement, aucun projet n'a été rentré mais différentes personnes en ont parlé au Bourgmestre**
- ⇨ **La Commune va relancer la communication sur l'appel**

3. Suivi des projets en cours

Projets conventionnés

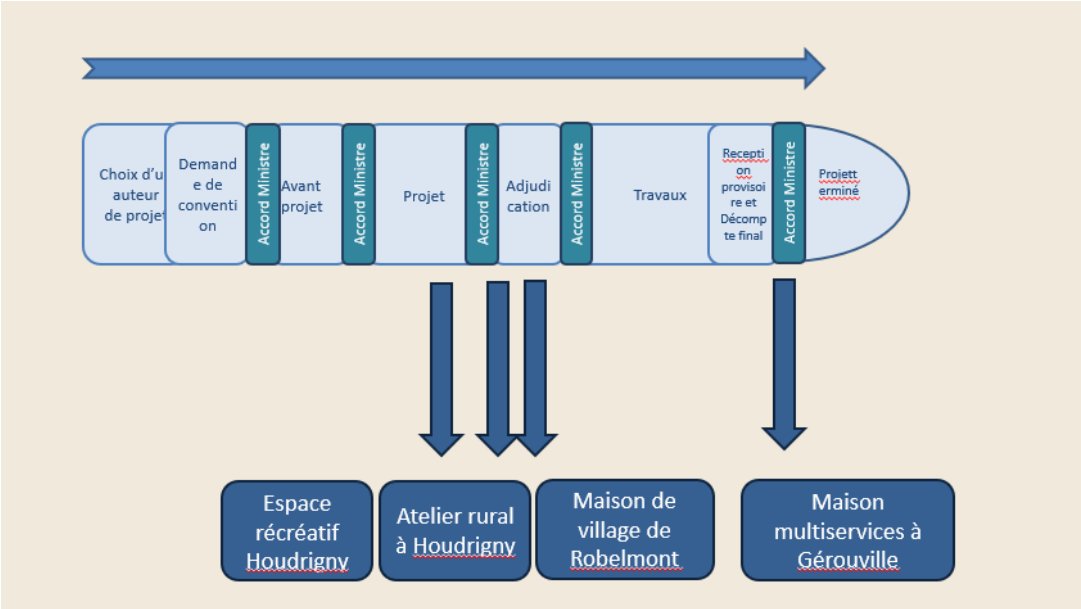

Les 4 conventions en cours ont connu des avancées notables en 2022 :

- **Gérouville : aménagement de l'ancienne mairie en maison multiservices (convention 23/12/2016)**
  Inauguration réalisée fin juin 2023

NB : La Commune a annoncé ce jour là avoir récupéré le subside « cœur de village » pour aménager l'espace devant la maison multiservices (une partie de la place du Tilleul)

- **Houdrigny : création d'un atelier rural sur le site Elgey (convention 27/11/2015)**
  Mai 2023 : la Commune a reçu l'arrêté de subvention SAR
  Attente passage projet définitif au GW (gros retard administratif)

- **Espace récréatif Houdrigny (convention 13/01/2022)**
  Accord officiel sur l'avant-projet obtenu le 18 juillet
  Levé de terrain effectué – débroussaillage en cours
  Dossier de demande de permis en cours de rédaction par l'auteur de projet

- **Robelmont : aménagement de la maison Marmoy en maison de village (convention 22/11/2018)**
  L'administration a été informée du report souhaité du projet
  Un appel d'offre sera prochainement relancé

4. Divers

Invitation de la CLDR à la réunion de présentation du projet d'aménagement de la place du Tilleul mercredi 22/11/2023

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Lecuivre
Agent de développement

ANNEXE 1 : LISTE DE PRÉSENCE CLDR 29/06/2023

PRÉSENTS (17) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Andre	Michaël
Mme	Anselme	Vanessa
M.	Baetsle	Ludovic
M.	Beuseling	Peter
Mme	Braconnier	Thérèse
M.	Catot	Bernard
M.	de Seille	Benoît
M.	François	Pascal
M.	Gérard	Jean-Louis
Mme	Gilson	Béatrice
M.	Inglebert	Arnaud
Mme	Kaiser	Aurélie
M.	Ponce	Yvon
Mme	Pierre	Judith
M.	Seret	Albert
M.	Watelet	Bruno
M.	Wekhuizen	Michaël

INVITÉE (1) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Carbote	Isabelle

EXCUSÉS (10) :

Titre	Nom	Prénom
Mme	Bolis	Nathalie
M.	Brynaert	Philippe
Mme	Fagny	Angélique
M.	Gilson	Marc
Mme	Hanus	Caroline
M.	Lenoir	Eric
M.	Martin	Jean-Robert
Mme	Richard	Patricia
Mme	Rongvaux	Stéphanie
M.	Seivert	William